

ALLEMAND

EPREUVE COMMUNE : ORAL

Anne SALLES, Marcel TAMBARIN

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : article de presse

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

13 candidats se sont présentés à l'épreuve orale d'allemand cette année, ce qui représente un nombre en baisse sensible par rapport à l'année 2013 (18 candidats). Les notes s'échelonnent de 6 à 16 et se répartissent de la manière suivante: 16 (1), 15 (1), 14 (2), 13 (1), 12 (2), 10 (2), 9 (2), 8 (1), 6 (1), soit une moyenne de 11,4, quelque peu inférieure à celle de 2013, mais supérieure à celle de 2012.

Les textes proposés étaient extraits des journaux et magazines *Berliner Zeitung*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Spiegel*, *Spiegel Online*, *Süddeutsche Zeitung*, *Zeit*, *Zeit Online* et portaient pour bon nombre d'entre eux sur les grands sujets d'actualité de l'année 2013-14. On retiendra notamment les élections législatives de l'automne dernier qui ont donné lieu à la constitution d'une grande coalition, le débat sur le lycée en huit ou neuf ans (G8 / G9), la réforme des retraites et l'introduction d'un salaire minimum. Certains textes portaient sur des thèmes plus généraux relatifs à la société et à la politique allemandes, comme la formation scolaire, les syndicats ou la politique de défense.

Il est par conséquent attendu des candidats qu'ils disposent de connaissances de fonds sur l'Allemagne, son histoire, ses institutions politiques et les partis, et qu'ils aient suivi les grands débats de l'année passée. Il était ainsi regrettable que certains candidats n'aient pas entendu parler de réformes qui ont pourtant suscité de grands débats outre-Rhin (*Mütterrente*, *Betreuungsgeld*, *Tarifeinheit*, voire même *Tarifautonomie*, entre autres)

Pour mémoire, l'exposé comprend la lecture d'un extrait dont le choix est si possible motivé. Cette lecture n'intervient de ce fait pas nécessairement en début d'épreuve, mais peut s'insérer dans l'introduction. L'introduction permet aux candidats de replacer l'article dans son contexte, d'en présenter la problématique et l'articulation du texte qui en découle. Les candidats peuvent alors soit opter pour une analyse linéaire du texte suivie d'un commentaire, soit pour une étude de texte incluant le commentaire. Mais dans tous les cas, l'analyse de texte ne doit pas empiéter sur le commentaire et vice-versa. Il n'est pas non plus souhaitable de plaquer un commentaire trop général et insuffisamment axé sur le texte. Ont été au contraire particulièrement appréciés les exposés mettant bien en lumière l'argumentation de l'auteur.

Rappelons qu'il est important de bien gérer son temps, car plus l'exposé est court, plus l'entretien est long, ce qui n'est pas nécessairement profitable au candidat. Inversement, certains candidats ont été pris par le temps et n'ont pas pu mener à terme leur dernière partie. D'une manière générale, les candidats ont cette année néanmoins su préparer leur conclusion au préalable et pu terminer ainsi leur exposé de manière structurée.

Le jury souhaite attirer l'attention, une fois de plus, sur l'accent tonique, en particulier pour les termes qui reviennent de manière récurrente dans l'analyse tels que « der Artikel », mais aussi sur les fautes de prononciation fréquentes telles que « der Journalist » prononcé [j] au lieu de [ʃ], [ç] prononcé [ʃ], [ç] prononcé [st] et l'oubli fréquent du son [h]. Il convient de rappeler également l'importance de la rigueur grammaticale. La note la plus faible est en particulier due à un niveau de langue tout à fait insuffisant (déclinaisons, verbes de modalité, phrases sans sujet, etc.). Dans l'ensemble, les candidats maîtrisent cependant de manière satisfaisante le vocabulaire de l'explication de textes.